

PRÉSENTATION

Qui sommes-nous ?

CoopContrôle est une coopérative de centres de contrôle technique.

Nous sommes une structure au service de ses sociétaires chefs d'entreprise du contrôle technique. Nous apportons toutes les prestations facilitant votre activité.

Comment fonctionne notre coopérative ?

L'objectif premier de CoopContrôle est la satisfaction économique de ses sociétaires, notamment par la réduction des coûts de revient grâce à une politique d'achats groupés des produits et des prestations indispensables à votre activité.

CoopContrôle est une entreprise à capital variable dont les parts sociales sont propriétés de ses sociétaires. Chaque sociétaire contribue au développement de la coopérative à part égale, en droit et en obligation.

Les sociétaires de CoopContrôle participent à égalité à l'élection des membres du conseil de gestion ainsi qu'à l'élaboration des orientations de la coopérative selon l'adage « une personne, une voie ».

Notre système est fondé sur le principe de la coopération et de la solidarité.

Les salariés et les sociétaires, qui la compose, travaillent avec le souci de l'intérêt général.

CoopContrôle et ses sociétaires ne sont pas liés par un contrat d'engagement de longue durée.

Tout sociétaire peut se retirer en donnant un préavis de six (6) mois.

Nos sociétaires et nos prestataires, tels que la SAS AUTO'NOME, sont de réels professionnels de notre métier.

Notre collaboration s'appuie sur un schéma « Gagnant/Gagnant ».

